

N° 38 JANVIER 1967

"LE PEUPLE BRETON"
mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

2 365-76 RENNES

"Le Peuple breton" - B.P. 103

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

1^F

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

CITROEN • la liberté en jeu • la décentralisation parisienne contre les travailleurs bretons

(Voir Edito page 2)

LA TRAHISON

DES NOTABLES

Le C.E.L.I.B. « a tronqué la confiance des forces vives de la Bretagne contre une soumission au pouvoir » écrivions-nous il y a deux ans à la veille des élections municipales (*). Un conflit récent survenant à deux mois des élections législatives a confirmé a posteriori notre analyse. Nul n'était mieux placé que M. Phlipponneau pour faire le point.

Le Peuple Breton.

(*) *Le Peuple breton*, n° 15, février 1965.

Pendant quinze ans la Bretagne a fait confiance à des hommes qui par leur origine, leur profession, leur influence, le rôle qu'ils exercent sur le plan économique et sur le plan politique appartiennent à la catégorie des notables.

Jusqu'aux élections de novembre, 1962, cette confiance paraissait justifiée. Groupés au sein du C.E.L.I.B., les notables bretons, représentants des organisations professionnelles et sociales, maires, conseillers généraux, parlementaires ont travaillé en commun pour renverser le cours d'une évolution désastreuse et n'hésitaient pas à attaquer durement les pouvoirs publics pour leur imposer l'adoption des mesures indispensables à la rénovation de la région. En novembre 1962, le C.E.L.I.B. qui vient de remporter la « bataille du rail » peut se borner à demander aux candidats de « prendre l'engagement d'utiliser une fois élus tous les moyens dont dispose le parlement pour faire aboutir le projet de loi-programme en 1963, dans le cadre d'une politique nationale de l'aménagement du territoire ».

Tous les candidats qui devaient être élus ont pris cet engagement. L'audience du C.E.L.I.B. était telle que la Bretagne avait la garantie que ses parlementaires feraient aboutir ce projet de programme, car le C.E.L.I.B. ne manquerait pas de leur demander

des comptes à l'expiration de leur mandat.

On sait comment le « serment d'Auray » a été tenu. Ouvertement bafoués par le pouvoir, les parlementaires ont reculé d'échéance en échéance, aucun n'a eu le courage de déposer la motion de censure qui aurait sanctionné la mauvaise foi du gouvernement.

En juin 64, à Brest, l'assemblée générale du C.E.L.I.B. (1) fait encore confiance à ces parlementaires qui avaient trahi et la violence verbale de la motion proposée par le secrétaire général dissimule l'abandon du rôle que le C.E.L.I.B. exerçait jusque-là en

par M. PHILIPPONNEAU

tant que défenseur des intérêts bretons. La motion affirmait que le C.E.L.I.B. obtiendrait le vote d'une loi-programme authentique grâce à la mobilisation de l'opinion bretonne, qui imposerait l'adoption d'une politique régionale de choc, donnant à l'industrialisation de la Bretagne une impulsion sans retour ; une assemblée générale aurait dû se réunir en juin 1966. Mais il aurait été difficile aux dirigeants du C.E.L.I.B. de rendre compte des suites apportées à la motion de 1964. Devenus membres de la très officielle C.O.D.E.R., ils auraient été embarrassés par la publication des rapports de la Commission régionale d'expansion économique du C.E.L.I.B., dénonçant l'insuffisance scandaleuse de la tranche régionale du V^e Plan.

S'appuyant sur des arguments parfaitement fallacieux et sous prétexte de maintenir l'apolitisme du C.E.L.I.B., ils décident de fermer le bureau de la Commission d'expansion économique et de ne réunir l'assemblée générale qu'après les élections législatives.

Ainsi le C.E.L.I.B., après avoir demandé aux futurs parlementaires de prendre un engagement solennel, évite de leur demander de quelle manière cet engagement a été tenu.

Qu'une telle manœuvre ait été engagée par les parlementaires de la majorité n'a rien d'étonnant : pour eux dénoncer le fait que les promesses les plus solennelles du pouvoir ne soient

pas tenues, que les investissements dont dépend l'avenir de la Bretagne soient en retrait d'un plan à l'autre d'un budget à l'autre, c'est porter une atteinte intolérable à l'apolitisme du C.E.L.I.B. Etre apolitique cela veut dire « oui mon général, bien mon général, merci mon général ».

Mais ce qui est encore plus grave c'est que des parlementaires non inconditionnels, des maires, des conseillers généraux, des représentants de

(Suite page 5)

APRES MORLAIX OU VA L'AVICULTURE BERTONNE ?

LE III^e CONGRES DE L'U.D.B.

(Compte rendu page 3)

LE DÉPART D'UN VIEUX SERVITEUR

On raconte qu'au début du mois de décembre, Charles Le Goasguen, député sortant de Brest, reçut une lettre du comité d'investitures de la majorité, dans laquelle on lui disait en substance que, sa santé étant précaire, il ne serait pas candidat aux prochaines législatives.

Il en fut surpris et peiné (1), lui qui avait ces derniers temps multiplié les interventions en vue de la création à Brest d'un port pétrolier, qu'il sait pourtant très bien, comme son adversaire Georges Lombard, qu'on installera très difficilement à quelques kilomètres d'une base de sous-marins atomiques.

Tout inconditionnel qu'il fût, il n'accepta pas tout d'abord la chose, et s'en ouvrit à MM. Baumel et Murette, qui, en compagnie de M. Bongrand, venaient pour le séminaire de formation des futurs députés.

Celui-ci se passa donc en partie à vider ces petites querelles, ce qui eut pour effet de mettre M. Baumel dans une telle colère qu'il refusa au Télégramme une interview, sous le prétexte que ce journal était contre la V^e République.

Mais, comme tout finit bien dans le

meilleur des mondes majoritaires, M^e Le Goasguen s'inclina et présenta lui-même celui qu'il appelle son successeur : l'amiral Drogou, un brave homme, dit-on...

Un amiral, ça fait bien.

Présenter un amiral à Brest, c'était simple, mais il fallait y penser. Il peut rattrager le terrain perdu par Le Goasguen : les milieux maritimes si envahissants, les Brestoïsi fiers de leur port de guerre (il y en a, hélas ! plus qu'on croit) et pour qui le brillant de la fonction militaire n'est pas encore terni ; même des ouvriers de l'arsenal : un amiral-député pourra sans doute obtenir des constructions...

Et aussi la bourgeoisie qui pouvait pencher vers Lombard ; celle qui fréquente le drapeau tricolore du départ en main, les clubs fermés de yachting et qui

(Suite page 5)

(1) *Le Peuple breton*, lui, n'est ni surpris ni peiné. Il avait annoncé en juin dernier que la médiocrité du mandat de M^e Le Goasguen l'empêcherait de se représenter pour raison de santé.

Avez-vous goûté les savoureuses SPÉCIALITÉS BRETONNES ?

GATEAU BRETON, QUATRE-QUARTS AU PUR BEURRE FRAIS ! "Qualité Bretagne"

BISCUITERIE J. LEROUX

140, rue de Verdun, BREST - Saint-Marc — Tél. 44-65-08

Edito

L'incident couvait depuis longtemps. Cette fois, il a éclaté publiquement. Le 21 décembre Yannick Frémin, délégué du personnel, secrétaire du syndicat C.G.T. de l'usine Citroën, était victime d'un des agents de répression de la direction, le chef de secteur, Schwannhard. Contrariant l'exercice légal du mandat de ce délégué, il allait au cours d'une discussion giffler par deux fois Y. Frémin devant de nombreux camarades de travail de celui-ci. Le Comité d'entreprise acceptait peu de temps après la demande de licenciement grâce aux votes des délégués aux bottes de la direction contre les 4 voix des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Le système de répression syndicale Citroën avait parfaitement fonctionné. Nos lecteurs connaissent déjà ses procédés qui méritent bien l'étiquette fasciste qui leur a été attribuée lors du meeting de protestation du 5 janvier (1). Entreprise employant maintenant 8 000 ouvriers dans ses deux usines de la Janais et de la Barre-Thomas, Citroën a dès son arrivée en Bretagne — elle s'y implantait en toute connaissance de cause y voyant une colonie à main-d'œuvre nombreuse, bon marché et malléable — appliqué ses méthodes de lutte anti-syndicale.

Mouchardage, surveillance exercée par ses agents et chefs de service, dont certains reçurent le surnom révélateur de garde-chiourme.

- Contrôle de la vie privée ou politique à l'extérieur de l'usine ;
- Chantage à la promotion auprès de ceux qui étaient syndiqués ;
- Mutation dans un atelier sans rapport avec la qualification du travailleur ;
- Mutation dans l'usine de pièces détachées de Caen ;
- Renvoi pur et simple.

Notons que le Schwannhard en question était particulièrement renommé pour son zèle et que déjà un syndicaliste C.F.D.T., Renouard, avait été sequestré pendant 5 heures par 3 gardiens. Dans le cas de Frémin comme de celui de Renouard — leurs femmes étant enceintes — Citroën ne fait pas de sentiment et montre son odieux visage.

On le voit, il EXISTE une gamme variée de répressions syndicales chez Citroën ; l'efficacité est là.

- 1955 : élections de délégués syndicaux ;
- 1957 : le syndicalisme était réduit à l'état clandestin ;
- 1961 : reprise de l'action syndicale ;

automne 1965 : 75 % de participation aux élections de délégués du personnel ;
automne 1966 : au renouvellement, la participation est inférieure à 5 %, ce qui entraîne un second tour avec présentation de délégués « libres », ceux mêmes qui ont entériné le licenciement de Yannick Frémin. On voit que ces délégués « libres » défendent bien les intérêts de la direction. Au regard de la loi, après cette décision, aucune intervention n'est possible. Suite à de nombreuses démarches entreprises par les syndicats auprès des pouvoirs publics et au meeting de protestation qui a réuni plus de 3 000 travailleurs, un résultat a été obtenu : un procès-verbal a été dressé à la direction de Citroën par l'Inspection du travail pour entrave à la liberté syndicale. Un procès-verbal de plus et on est loin de la première mesure de justice qui serait la réintégration de Y. Frémin à Citroën. Aux côtés des syndicats et des autres partis de gauche, nous continuerons la lutte pour le respect des libertés syndicales à Citroën.

Nous demeurons sceptiques sur les possibilités du gouvernement gaulliste dans ce domaine : à quelques mois des élections législatives, on fait jouer le mirage de l'amendement Vallon mais, prisonnier de trusts comme Citroën, le gouvernement de la V^e république est incapable de faire appliquer ses propres lois et de faire respecter la plus élémentaire des libertés. On a vainement attendu une intervention de M. Le Douarec, député U.N.R. de la circonscription de Rennes Sud... et la présence au meeting de M. Fréville, député-maire de Rennes, appartenant à ce Centre démocrate qui, se contentant de remplacer les grimaces du général par le sourire de Lecanuet, vend une marchandise de même nature que le gaullisme.

Parlant au nom de la C.F.D.T., Marivin dénonça la complicité des notables ; à la sortie de la Mairie où il venait de recevoir une délégation des syndicats, M. Fréville s'entendit qualifier de « maire des riches », ce qui le changeait des louanges de l'encenseur attiré d'Ouest-France.

M. Fréville, comme M. Lombard, maire de Brest, appartient à cette catégorie de notables qui se sont faits complices en Bretagne de la fausse politique de décentralisation industrielle. Cette politique a deux aspects : refuser un véritable développement économique et social de la Bretagne tenant compte de ses ressources naturelles, de ses hommes, de sa vocation maritime.

Pratiquer une politique de décentralisation trompe-l'œil avec des réalisations-prestige telles que le barrage de la Rance et l'implantation d'usines-pirates, pratiquant des bas salaires, exploitant la main-d'œuvre, usines dont l'implantation géographique et la différences de tailles (un très gros Citroën-Michelin à Rennes et à Vannes et des entreprises de moyenne et petite taille) permet le maintien du sous-développement et de l'exode des jeunes. Nous l'avons déjà dit, la décentralisation est une adaptation du capitalisme français et international au problème de la prise de conscience des « disparités régionales » et à l'affirmation encore timide d'une volonté de plein développement de certaines communautés comme la Bretagne. Adaptation, c'est-à-dire remède qui masque ou atténue, mais continue à entretenir les structures économiques et sociales du sous-développement (maintien d'un écart de l'ordre de 40 % entre les salaires de l'usine Citroën de Paris et celle de Rennes, disparité des salaires entre les entreprises-pirates et les autres). Etroitement liée est l'attitude du gouvernement français sur le plan politique avec les C.O.D.E.R., assemblées de muets impuissants), mais aussi sur le plan économique : après le rejet de la loi-programme, après la fermeture des Forges d'Hennebont, le refus de M. Boulin, sous-secrétaire d'Etat, au nom du gouvernement français de voir entreprise par la C.E.E. une étude sur les possibilités de développement de la Bretagne marque suffisamment la volonté du gouvernement en ce qui concerne notre pays.

Dans ce contexte, la complicité d'hommes comme M. Fréville est grave et l'affaire Citroën permet de la mieux révéler. Le maire de Rennes n'a-t-il pas bâti toute sa politique autour de ce « succès de la décentralisation », n'est-ce pas lui qui adressait à Citroën ses félicitations pour « sa politique économique et sociale » ? Naïveté ou complicité quand dans sa déclaration sur « l'incident » qui s'est produit dans « un grand établissement industriel de la ville » — on appréciera au passage sa façon jésuite de ne pas désigner

(Suite page 6)

LA VIE DU PARTI

COMPOSITION DU NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR APRÈS LE CONGRÈS DE BINIC II (décembre 1966)

L. Le Bec, J. Cosquer, R. Debroise, H. Gourmelen, H. Grall, M. Guillerm, J. Lefèvre, J.-P. Le Berre, J. Mahé, J.-J. Monnier, P. Queindec, Y.-C. Veillard.

SECTION DE BREST

La réunion mensuelle s'est faite le 16 décembre. Les membres ont porté leurs efforts sur la publicité, les ventes à la criée (Plougastel, Kerhuon, etc.) et les dépôts du journal qui vont se multiplier dans les prochains mois.

SECTION DE QUIMPER

Réunion le 19 décembre avec la présence de quelques sympathisants. Parmi les ventes à la criée, signalons celle du 18 décembre à Concarneau, au cours de laquelle une vingtaine de journaux furent vendus. Une réunion d'information est prévue dans les prochains mois.

SECTION DE RENNES

La section s'est réunie le 13 décembre et a cherché à accroître encore l'efficacité des rencontres mensuelles par une nouvelle organisation du travail. En plus des ventes habituelles dans les restaurants universitaires, les militants de Rennes ont effectué une quête à l'intention du "Mouvement du milliard pour le Vietnam" en même temps qu'ils distribuaient un tract expliquant le sens de cette quête. Enfin, la section a participé à une réunion en compagnie d'autres groupements afin de préparer la création d'un comité pour le Vietnam.

SECTION DE SAINT-MALO

La jeune section de l'agglomération malouine vient de créer des dépôts du **Peuple breton** et s'apprête à élaborer un plan de travail pour la nouvelle année : ce sera l'objet de la réunion de janvier.

PARIS

La section de la région parisienne est sur le point de naître. Une réunion préparatoire a eu lieu à la fin du mois de décembre.

Vous qui êtes lecteur ou lectrice du **Peuple breton**, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous. Vous pouvez vous adresser à :

Jacques DAVID, 2, square de la Pépinière, 94 - Chevilly-Larue, tél. 235.49-37.

Nous serons heureux de répondre à vos questions, de vous rencontrer.

ABERFAN — LE MILLIARD

L'Union Démocratique Bretonne a envoyé à la souscription ouverte par la Fondation culturelle bretonne pour les victimes de la catastrophe d'Aberfan une contribution symbolique de 25 francs.

L'Union Démocratique Bretonne a envoyé en même temps une contribution symbolique de 25 F au "Mouvement du milliard pour le Vietnam".

Pourquoi ces deux gestes ?
Face à la catastrophe d'Aberfan — conséquence, entre autres, de ce libéralisme et de ce capitalisme dont nous réclamons la disparition — qui frappait les enfants du peuple gallois, dont il est inutile de rappeler les liens avec le peuple breton, l'U.D.B., fidèle à sa charte, se devait de manifester sa solidarité.

Le "Mouvement du milliard pour le Vietnam" (B.P. 34, C.C.P. Paris 17.313.02) a lancé une souscription pour apporter une aide financière au peuple vietnamien (souscription qui doit être remise à la Croix-Rouge Nord-Vietnamienne). Solidaire des jeunes nations en lutte, notre parti (outre l'initiative de la section de Rennes : 313 F recueillis) a apporté sa contribution.

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR "LE PEUPLE BRETON"

Dans notre dernier numéro, nous annonçons la clôture de la souscription 1966 à la somme de 746,02 francs. Cela représentait une baisse assez sensible par rapport aux deux premières souscriptions de notre journal, en 1964 et 1965. Non pas que nos amis nous aient lâché... Mais, comme il est bien connu, ce sont trop souvent les mêmes qui versent... à la longue, ils s'es-soufflent ! Pourtant, si tous ceux qui approuvent le travail du **Peuple Breton** songeaient, une fois par an, à verser à leur journal l'équivalent de quelques paquets de cigarettes, le prix d'une revue française (luxueuse et prospère qui, étant, elle, du côté des puissants, n'a guère besoin de tout le dévouement de ses lecteurs...) alors bien des choses seraient changées !

Ce numéro de janvier augure cependant bien de l'avenir de notre publication. Pour la seconde fois, en effet, **Le Peuple Breton** paraît sur six pages, répondant ainsi au vœu de tous ceux qui, appréciant sa prose, ne lui reprochent que sa minceur.

Pourquoi ce progrès ? Parce que sympathisants, abonnés, militants et dirigeants, nous avons fait ces petits efforts qui, accumulés, ont de grandes répercussions.

Pourrons-nous continuer ? L'équipe du journal le veut. Mais la réponse n'est pas seulement entre ses mains. Elle l'est aussi dans les vôtres, amis abonnés qui, pour un abonnement au prix inchangé, pouvez avoir cette année 50 % de copie supplémentaire au service de vos idées.

Alors ? Continuons l'effort entrepris ! Ce mois-ci, comme le mois dernier, participons à la souscription ou bien abonnons l'un ou l'autre de nos amis : un **Peuple Breton** dans une famille, c'est un peu de la Bretagne qui revit. Merci d'avance !

Première liste

Trugarez da Yann-Ber Piriou	10,00 F
Anonyme, Koatmorc'han	6,00 F
Des militants U.D.B. du Congrès de Binic	20,70 F
Anonyme, Brest	50,00 F
Anonyme, Rennes	10,00 F
Anonyme, Roscoff	40,00 F
D.B., Ploneour-Lanvern	40,00 F
M.C., Morlaix	10,00 F
Un sympathisant de Pont-L'Abbé ..	10,00 F

Total de la première liste

196,70 F
Les participations à la souscription doivent être adressées au **Peuple Breton**, B. P. 103, Rennes ; C.C.P. 2 365-76, Rennes, en précisant au dos de l'envoi : **Souscription**.

Pour résoudre vos problèmes

- de fiscalité
- de contentieux juridique
- Etudes financières

adressez-vous à

Joseph Moreau

59, avenue de la Gare
29 S - CONCARNEAU

B. P. 96

ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à : UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE, B.P. 103, RENNES — C.C.P. 2 365-78.

LE PEUPLE BRETON

se penche sur son passé

Chronique culturelle

I. - Tanguy Malmanche

C'est à Saint-Omer, en Artois, qu'il naquit, le 7 septembre 1875. Son père était commissaire de la Marine et il eut l'héroïsme de le déclarer sous le prénom de Tanguy à un officier d'état civil qui s'appelait Célestin. Ce nom à la lourde hérédité païenne et barbare allait peser d'un bon poids sur le destin du petit Malmanche.

Je ne dis pas que, parce que je m'appelle Tanguy, j'ai composé des drames bretons ; je dis seulement que je n'aurais peut-être pas eu le courage de les écrire, si je m'étais appelé Célestin. (1)

Si la première chance des lettres bretonnes, à l'orée du XX^e siècle, avait été Yann-Ber Kalloc'h, la seconde allait s'appeler Tanguy Malmanche. Kalloc'h n'avait guère vécu que le temps d'un livre, Malmanche, lui, allait disposer de toute une existence de mortel pour réaliser une bonne partie des espérances contenues dans notre théâtre traditionnel.

L'AMI DES TÊTES DE MORTS

C'est vers sa douzième année qu'il entreprit la conquête de son domaine. Il se composait des landes, des pierres et des chapelles qui s'étendent autour du Rest. Le manoir du Rest est une de ces vieilles gentilhommières vénérables comme des aïeules appauvries qui ont beaucoup vécu et beaucoup souffert (2). C'est en ces lieux rustiques et frustes que vivaient naguère ces farouches "Epées de fer", ces gentilhommes-laboureurs aux saines vertus roturières qui s'enorgueillissaient plus de leurs mains calleuses de paysans, que des armoiries

CABINET

Le Berre et Plumereau

29, place de la République - B.P. 29
29 S - PONT-L'ABBÉ - Tél. 273

Crédits à la Construction
Transactions Immobilières
— et commerciales —
Rédaction d'actes S.S.P. - Baux
Locations

qui ornaient le granit de leurs demeures et de ces fameuses épées qu'il fichaient en terre à l'entrée de leurs champs avant d'empoigner la charrue (3).

Là, Tanguy se laissa lentement pénétrer de ce subtil esprit des anciens âges qui hante les murs moussus. Ça et là se dressaient des chapelles qui avaient nom, Landouzan, Locmaria, Saint-Jaoua, Saint-Thenenan... C'est sous leurs voûtes froides et sombres qu'il rencontra ses meilleures amies, les têtes de morts. Je ne connais, pour faire la conversation, personne de plus agréable que les têtes de morts... Elles ne vous contredisent jamais. Dites à l'une d'elles, par exemple :

— Toi, tu étais le sire de Guicquello. Tu as fait les quatre cents coups, et tu as fini de male mort, pendu par un voisin dont tu avais volé la femme.

La tête de mort, remarquez-le bien, pourrait vous répondre :

— Respect à vous, monsieur, vous dites mensonge. Je m'appelle Jean Abjean, et j'étais châtreur au village de Feunteunigou.

Mais non. Elle vous dit qu'elle était bien le sire de Guicquello. (1)

Qui oserait affirmer que ce ne fut pas dans les solitudes venteuses de Plabennec qu'au creux d'un sentier, il rencontra un beau soir, errants à l'aventure, les fantômes blancs et purs d'Aziliz et de Gurvan ? (4)

Est-ce à dire que notre petit Artésien se refusait absolument à tout commerce avec les vivants ? Que non pas ! D'ailleurs, s'ils n'en savent pas autant que les maîtres, les vivants sont malgré tout des futurs morts qui font leur apprentissage. Parmi ceux-ci, sa préférence allait sans conteste au meunier du Rest et à Mari ar Rouz, son épouse, dont il était devenu "le bon ami". Elle avait un répertoire inépuisable d'histoires et de discours. C'est par elle que j'ai connu les gens de sa race, leur philosophie can-

dide et profonde. Par elle, j'ai touché le cœur des hommes et l'âme des jeunes filles. (1) Quant vint le temps des choses sérieuses et qu'il dut quitter le manoir du Rest, il emportait un monde dans sa tête. L'irréparable s'était accompli, il ne pouvait plus revenir en arrière.

LA SAGESSE DES FOUS

Que nous importent les mille et un tracas, les mille et un bonheurs qui jalonnèrent son existence ! Ses aventures, ses espoirs, ses amours, n'est-ce pas surtout dans son œuvre que nous en découvrons la réalité profonde. De ses enfances léonardes, Tanguy Malmanche a conservé entr'autres choses le goût du peuple et le sens de la dignité plébéienne. Son fou Salaun, pourtant, est assez proche parent de Bécassine ! Sa seule façon de manifester sa liberté dans l'asservissement c'est de servir qui lui plaît. Il est un peu borné, plutôt demeuré et surtout il est exemplairement dévoué et apolitique à souhait. Vous le rencontrez cent fois, camarades, lorsque votre paquet de journaux au poing, vous descendez dans la rue, offrir contre soixante centimes et milles sourires narquois, un peu d'espoir aux passants. Car Salaun le Fou vous a parfois des allures d'électeur modèle en ces terres de l'Ouest 1967. Mais gardons-nous des jugements trop rapides.

Servir est la fin vitale du Breton. Il sert son Dieu ou un bistrot. Il sert un maître ou bien un rêve. Il sert quelqu'un ou quelque chose, mais il sert. (1)

D'ailleurs, entre Salaun et sa "parisienne" de payse, il y a malgré tout toute la différence qui sépare le serviteur du larbin. Rien de vil chez ce simple d'esprit. Retournez voir dans LE MYSTÈRE DU FOLGOËT le merveilleux visage que lui a prêté Jarl Priel et dites-moi si l'œuf porte un gilet rayé quand on a une gueule pareille ! Une telle trogne, une telle pureté n'autorisent-elles pas toutes les espérances ? Et certaines des divagations de ce fol n'ont-elles pas de quoi assombrir le moins sourcilieux des "bons maîtres" ?

Ta peau a pris la couleur de la terre.
Ton front bas n'ose se lever.
Tes yeux clignotants craignent la lumière.
Et tes mains de taupe, ces vraies mains [d'homme,

creusent dans la nuit sans répit.
Sais-tu ce que vaut ton travail ?
Sais-tu seulement pour qui tu travailles ?
Tu es homme et je te vois taupe.
Parfois cependant de ton front têtue,
revoyant la voûte, un instant tu domines
l'amas de terre sale et de feuilles pourries...
Taupe, tu veux voir, tu veux respirer...
Homme, tu veux croire, espérer...
Mais la peur te prend, tu rentres sous terre...
Je te vois homme et tu es taupe. (5)

Quant à Del, la "païenne", elle n'est pas non plus sans parenté avec le Fou du bois. Son amitié pour Fant lui ouvre le monde des innocents, mais elle participe plus étroitement que Salaun aux réalités d'ici-bas. Quelle importance, hélas ; et que lui sert de promener son beau regard virginal sur les êtres et les choses. Elle n'est pas armée pour les rigueurs de son destin. Viendront les lendemains de France et la petite paysanne qui débarquera à la gare Montparnasse ressemblera comme une sœur à la fière damoiselle de Paganie. Mais, peu à peu, son regard se fera plus terne, son échine plus souple et, en fin de compte, c'est encore Bécassine, ou même pire, que nous retrouverons. Conservera-t-elle seulement la nostalgie des paradis, jadis entrevus ?...

Yan-Ber PIRIOU.

(A suivre.)

(1) In — Introduction à la Vie de Salaun qu'ils nommèrent le Fou. Librairie académique Perrin, Paris.

(2) In — Manoirs et gentilhommières du pays de France : la Bretagne, par Joseph Gauthier, conservateur du musée des Arts décoratifs de Nantes. Ch. Massin et Cie, éditeurs, 51, rue des Ecoles, Paris V^e.

(3) Selon Cambry, on comptait jadis plus de 200 maisons seigneuriales, rien qu'à Saint-Jean-du-Doigt dans la Trêve de Plougasnou. « Les ducs avaient eu la main libérale et le mandement facile quand il s'était agi d'exempter de fouage tel archer adroit, tel marinier expert et brave, tel "bon corps" cornouaillais ou léonard qui, armé de sa vouge, couvert de sa "brigandine" en cuir de cerf, avait vaillamment besogné aux sièges de Châteaueux, Fougères et Nantes. » (Louis Le Guennec.)

(4) In — Gurvan ar marc'heg estranjour.

(5) In — Buhez Salaun lesanvet Ar Foll, acte II, p. 60-61.



IFFIG

— qui n'a pas tellement d'occasions de se cultiver quand il se trouve à Brest, se faisait une fête d'assister au festival Eisenstein qui se tenait dans un cinéma de la ville ;

— est heureusement tombé sur la cote catholique du cinéma, qui lui a appris pour tout commentaire que *Octobre* et *Alexandre Newski* ne sont que « des films qui marquent un souci de propagande par des moyens souvent primaires, qui font sourire » ;

— a failli se rabattre sur les *Centurions*, s'est aperçu à temps que « les paras y sont représentés comme des sortes de S.S. sanguinaires et abrutis, luttant contre le F.L.N., qui sont de petits saints, et que la caricature a indigné Bigeard » ;

— s'est indigné aussi, car c'est juste le contraire ;

— a enfin trouvé à se distraire sainement en allant voir la *Longue marche* où la centrale catholique lui promettait de trouver « conscience et dévouement, courage et patriotisme » ;

— s'est dit que, quand même, l'enquête du *Peuple Breton* sur le clergé et la Bretagne n'est pas tellement dépassée.

— lit toujours attentivement la *Bretagne économique* ;

— a été ahuri d'y trouver la justification suivante du « Comité Bretagne-Galice » : « La Bretagne et la Galice ont une communauté de race ; la Galice possédait aussi sa langue qui, comme le breton, se meurt » ;

— pense aussi que c'est avec de telles théories « racistes » que l'on bâtit l'Europe des cimetières...

— a été éccœuré, mais pas surpris, de voir le cardinal Spellman poser derrière une mitrailleuse dans sa bonne ville de Saigon ;

— se souvient en effet des paroles que ce temple de l'âge atomique tenait au mois de septembre concernant la défense de la « civilisation », paroles qui avaient été étouffées par la presse, à cette époque ;

— propose à ses lecteurs de se cotiser pour offrir au dit Monseigneur une seyante soutane brune...

CAFÉ - BRASSERIE

"Les Messageries"

Place de la Mairie
"Steak-frites" 4 F - 2 salles de réunions
Ouvert jusqu'à 2 heures du matin

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

— Voici mon abonnement, avec mes encouragements et sympathie. — Abbé R. (Louviers)

— Voici mon renouvellement d'abonnement et mes encouragements. — G. S. (Paris)

— Chers compatriotes, voici mon réabonnement à votre journal. Bravo pour sa tenue et le sérieux de ses articles. Continuez à bien défendre notre Bretagne. Elle en a besoin. Sincères sentiments bretons. — Y. L. C. (Paris)

— (Avec un réabonnement en retard), veuillez m'excuser pour cette distraction qui n'aurait jamais dû se produire. Amicalement et toujours des vôtres. — R. J. (Rennes)

— Chers compatriotes, votre journal est bien, très bien. Que pensez-vous de Bretagne-Magazine ? — Y. M. B. (Vertou - Loire-Atlantique). Réponse : Voir notre caricature dans un récent numéro...

— Tous mes meilleurs vœux pour l'avenir et l'action efficace du Peuple Breton et de l'U.D.B. — J. P. (Roscoff)

— Félicitations à Jean Thomas pour sa remarquable étude que personne jusqu' alors n'avait voulu ou osé entreprendre. A galon ganeoc'h. — A. A. (Rennes)

— J'ai ici avec moi dans ma bordée un gas du pays qui reçoit le journal de notre peuple en quoi cela me touche beaucoup. Je suis fils de la Bretagne, demeurant à Marseille et marié à Marseille à une Italienne... J'ai quitté mon pays à l'âge de 15 ans et n'es jamais pu l'oublier, et j'ai très souvent rêvé de voir ma Bretagne autonome. Je suis très désireux de servir ma vraie patrie : ma Bretagne. J'ai appartenu au parti communiste français et il m'a déçut à un point qui me fait honte d'en parler. Je veux revenir vivre dans ma patrie avec

"Le petit train de plaisir" ne partira pas !

LE "PETIT TRAIN DE PLAISIR" NE PARTIRA PAS...

— On sait que 1967 doit voir la suppression du réseau breton et "la modernisation" de la section Guingamp-Carhaix. Créé en 1865, le réseau prend aussitôt l'allure d'un ouvrage historique dont les jours sont comptés, du moins pour les maniaques du tourisme. Aussi n'est-il pas étonnant de voir ceux-ci — en l'occurrence ceux du Syndicat d'initiative de Morlaix — tenter d'organiser pour le 8 janvier un ultime voyage folklorico-touristique, un "train de plaisir", selon les mots de l'organisateur, alors que les chemins sont en lutte pour leur droit au travail, pour le maintien du réseau, contre la déportation. Les syndicats ont donc décidé de se mettre en grève si le voyage s'effectuait.

Egal à lui-même, le président du Syndicat d'initiative de Morlaix trouva "regrettable" l'opposition des travailleurs à son projet de "voyage touristique et historique avec, pour certains passagers, des costumes d'époque" :

« Imaginez ces familles de Brest, Rennes, Lannion, Penzé, Plougonven, sans compter les Morlaisiens. Il y avait des gens de tous âges, de toutes professions, de toutes confessions et de tous partis politiques réunis dans ce petit train, et surtout des enfants accompagnés de leurs parents tout heureux de délasser l'auto. » (1)

Un "petit train de plaisir" alors que les cheminots luttent pour leur emploi, que les Bretons défendent un réseau qui rend de grands services et pourrait en rendre plus encore s'il était mis à voie normale ! Il faut décidément être Breton pour faire preuve d'une telle inconscience des problèmes sociaux et économiques de son pays.

(1) Le Télégramme, 21 décembre 1966.

Composition linotype à façon

REVUES — TABLEAUTAGES — THÈSES

LINARMOR

15, rue des Fossés — RENNES

E. LECLERC, un gangster dans tous les domaines

Notre titre ne veut pas attirer l'attention du lecteur vers l'aspect clochemerlesque de cet enlèvement de calvaire, comme l'a fait une presse conformiste. Mais quelles sont ces méthodes ? La violence employée pour la défense de la propriété privée ? Propriété privée, un calvaire ? Richesse de notre patrimoine à tous et avec son sens habituel de la publicité (publicité qui lui a servi avant tout à s'acheter une belle propriété, plus qu'à réformer les structures du commerce) ne fait-il qu'illustrer au grand jour le geste quasi quotidien des vandales, pilliers d'églises, voleurs de statues ?

Alors foin des détails succulents, des erreurs du Conseil municipal, la prison pour le gangster et le vandale !

ma famille... P. LOCHOUARN - Marseille.

A la rédaction du Peuple Breton organe de l'U.D.B.

VARESE (Italie), le 19-11-1966
— Depuis quelques mois, la presse bretonne, ainsi que la presse et la radio étrangères, parlent d'un attentat contre la sous-préfecture de Saint-Nazaire, de la destruction d'un pavillon français et du dépôt d'explosifs à retardement à Saint-Brieg.

Des jeunes appartenant au mouvement breton ont été arrêtés et ont été convaincus d'être les auteurs de ces divers actes. Certains journalistes ont écrit qu'il s'agissait peut-être d'une provocation policière.

Il ne me paraît pas que "Le Peuple Breton" ait consacré une seule ligne à ces événements.

Comment dois-je interpréter le silence du "Peuple Breton" à ce sujet ? Une réponse de votre part m'obligerait beaucoup. Je vous autorise à publier ma lettre, mes nom et adresse.

Veuillez agréer, chers Compatriotes, mes salutations bretonnes.

J.-P. CONAN - Varèse.

ATTENTION. — Nous rappelons à nos amis et abonnés l'importance pour eux de nous faire parvenir leurs changements d'adresses.

A ce sujet, certains de nos lecteurs pourront peut-être nous préciser les adresses suivantes ; nous les en remercions à l'avance.

M. Cabioc'h (Saint-Malo) ; Mlle N. Querrou (Rennes) ; M. J.-Y. Daniel (Rennes) ; M. P. Keryelle (Brest) ; Mlle Y. Bouguennec (Romainville) ; M. J. Benou (Concarneau).

LE III^e CONGRES DE L'U.D.B.

Préparé par un numéro spécial d'An Emsaver, bulletin intérieur du parti, le troisième congrès de l'U.D.B. s'est tenu les 3 et 4 décembre à Binic. La perfection de l'organisation matérielle et la position géographique justifiaient le choix, pour la seconde fois, de la station balnéaire. Des militants venus de toute la Bretagne, mais aussi de Rouen et Toulouse, s'y retrouvaient pour un congrès consacré essentiellement à l'organisation du parti, à tous les échelons.

Veillard, élu président de séance, ouvrit le congrès en soulignant la jeunesse du parti, que confirment les apports nouveaux de l'année, et insista sur la nécessité de ne pas dissimuler les obstacles pour mieux les vaincre : allier raison et sentiment, « être lucides et en vouloir » sont les deux conditions indispensables du succès. Puis ce furent les comptes rendus d'activité des membres du Comité directeur, auxquels chacun put demander compléments et éclaircissements.

LES RAPPORTS DES MEMBRES DU B.C.

La base devant contrôler l'action des membres du Bureau central, ceux-ci présentèrent un bilan de leur mandat et firent le point de la progression et des retards du parti dans leurs domaines respectifs.

Pour les affaires intérieures, J.-M. Laigle présenta d'abord un état des adhésions : après un fléchissement du tonus des militants pendant trois mois, il y eut un net redressement et la progression peut être

domaine de la rédaction : accroissement du nombre des collaborateurs, d'où meilleur équilibre des sujets traités et possibilité du choix des articles. Pour la diffusion, la courbe est encore irrégulière : si juillet et août furent de très bons mois, septembre et octobre furent moins. Quant à la constance des ventes à la criée, elle est la meilleure preuve de la jeunesse et du dynamisme du parti. Pour les abonnements, la progression a été limitée par une organisation interne défectueuse, à laquelle des améliorations techniques peuvent facilement être apportées. Les progrès enregistrés dans de mauvaises conditions doivent rendre optimiste pour l'avenir, d'autant que la clientèle s'élargit considérablement. Veillard conclut son exposé en présentant un schéma qui montra à tous la complexité de l'organisation du secteur « presse ». Le débat qui suivit permit aux militants de suggérer une extension et une rationalisation de ce service.

Pour les relations publiques, R. Debroise présenta brièvement, avec clarté et humour, un rapport qui mit en valeur l'extension de ce secteur pourtant secondaire pendant la période d'humilité de l'U.D.B. Il fit état des contacts suivis avec des organisations syndicales, des partis politiques de gauche et aussi avec des organisations de Catalogne, du Pays basque, du Kurdistan, etc., montrant par là que les militants bretons restent largement ouverts au monde.

fut décidé de ne soutenir que des candidats de gauche qui auraient accepté un « programme minimum démocratique régional » (P.M.D.R.) ou, à défaut, les conclusions du colloque régional de Saint-Brieuc. Il fut confirmé qu'en cas d'absence de tels candidats au second tour, on ne

15 heures de séance en un jour et demi : Binic II a égalé le record de Binic I. Pour les membres du comité directeur, le total atteint 17 heures 30 !

soutiendrait pas de candidat centriste, même à références bretonnes. Le congrès renouvelait ainsi à l'unanimité sa confiance à la ligne politique déterminée au congrès de 1965, où avait été décidé l'appui à François Mitterrand, après des garanties sur son programme régional. Puis il fut décidé d'accroître le nombre de réunions publiques, y compris dans les chefs-lieux de cantons ruraux.

Le rapporteur des affaires intérieures proposa la parution régulière du bulletin intérieur, jusqu'ici apériodique ; en outre, trois stages sont prévus sous forme de week-ends d'étude.

Pour la trésorerie, de nouveaux moyens financiers furent proposés et adoptés avec quelques compléments, ainsi que le principe de l'autonomie financière des sections et l'augmentation du poste « propagande ».

Pour la presse, le congrès décida la création de trois services nouveaux :

De nombreux militants mettent à profit les rares interruptions de séance pour écouter les principales interventions de la « rencontre socialiste régionale » de Saint-Brieuc, enregistrée au magnétophone par une amie de l'U.D.B.

relance des abonnements, promotion du journal et prospection, tandis qu'on fixa des quotas d'articles, d'abonnements et de contrats de publicité. Une large discussion sur le problème de la doctrine clôtura les rapports des commissions : il y fut admis la nécessité de procéder lentement à son élaboration, au fur et à mesure du développement de nos analyses de la réalité bretonne.

ELECTIONS ET CONCLUSIONS

Après le vote des quitus, il fut procédé au renouvellement des membres sortants du C.D. Il s'agissait de remplacer Piriou et Kervoas, qui ne se représentaient pas, Lélias et Laigle, démissionnaires ; deux postes restaient à pourvoir. Le Bec, Cosquer, Guillerm et Gourmelen (présentés par la section de Rennes), Lefèvre et Queinnec (Brest) et Mahé (Quimper) furent élus ou réélus. D'autres militants non candidats recueillirent également des suffrages « moraux ».

Veillard tira les conclusions de "Binic II" en insistant sur l'utilité de cet examen lucide qui, loin d'être débilisant, a montré que l'efficacité de l'U.D.B. repose sur la formation, la valeur et l'activité de ses militants, comme sur le soutien de ses amis.

Fatigués, mais optimistes, les militants se séparèrent vers 18 heures, conscients du combat souvent obscur mais toujours exaltant qui les attendait, tandis que le nouveau C.D. tenait sa première réunion.

J.-J. MONNIER.

BOIS
Société J. LE GARS
Tél. 0.97 Quimper

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS
LE TOULLEC
PLONÉOUR : Place Victor-Hugo
LE GUILVINEC : Robiner en Plomeur
Tél. 1-72

LA GREVE D'OUEST-FRANCE

Il y a eu d'abord les procès, ou plus exactement les différents épisodes du procès opposant M. François Desgrées du Lou à la direction actuelle (F.-Régis Hutin, L. Estrangin). La Cour d'appel ayant donné raison à F. Desgrées du Lou, infligeant le jugement du tribunal de commerce, l'affaire est rendue actuellement en Cour de cassation...

Entre ces deux morceaux d'un même procès, il faut placer la « nouvelle orientation » d'Ouest-France, révélée surtout par la série de tribunes libres sur la « bombe atomique française » accompagnée de dossiers, et surtout de la publication de lettres de lecteurs qui montre une majorité défavorable à la force de frappe de Mon Général. Ce dernier ne fut pas du tout content et d'aucuns n'ont pas été sans faire un lien entre le jugement de la Cour d'appel et la colère, car du côté du pouvoir on avait eu soudain l'impression d'avoir perdu un bastion du gaullisme dans cette « terre élue de l'Ouest ». Et puis, ce François-Régis Hutin, présenté comme un progressiste à un moment où l'épiscopat critiquait la politique sociale de la V^e, ça pouvait être un danger. Les éditoriaux national-gaullistes délirants de Paul Hutin-Desgrées étaient quand même une meilleure pâture.

Soudain, le 18 décembre, grève de la Société des rédacteurs, groupant les 230 journalistes d'Ouest-France... Dans le journal du mardi 20 décembre, un encart en haut à gauche de la première page annonçait sans commentaire la nouvelle. Cette grève répondait au refus des gérants et de la majorité des associés de céder une part à la Société des rédacteurs.

Dans cette grève, la Société des rédacteurs aurait mené essentiellement « une bataille pour le principe » : les journalistes, estimant que le journal est un peu leur œuvre, voudraient avoir leur part de responsabilités dans l'entreprise. Leur position morale est forte : il suffisait de lire l'analyse des événements dans le journal le Monde (où il existe une Société de

« TY AR BILLIG »
Crêperie - Mme THOMAS
7, rue Coat-ar-Gueven
— BREST —

rédacteurs qui participe aux responsabilités de l'entreprise).

Position d'autant plus forte qu'ils affirmaient une revendication de justice sociale face à des gérants et à une direction qui, du fait de son refus, se mettait en contradiction devant l'opinion publique avec « l'esprit ouvert, objectif, dynamique et respectueux des opinions » qu'ils affirment avoir.

Est-ce si simple ? Il faut noter que, des deux côtés, certaines déclarations amènent à y regarder de plus près.

Notons que tout cela ne serait pas arrivé à cette date... si un certain lieutenant-colonel, attaché à la Maison militaire du président de la République, Emmanuel Desgrées du Lou, n'avait tenté de céder ses parts. Ledit attaché était d'accord pour en céder à la Société des rédacteurs. Notons que le principe de la cession fut défendu par F. Desgrées du Lou. Dans une lettre adressée à un hebdomadaire, le président de la Société des rédacteurs, Rémy Le Goff, prend soin de préciser que leur « affaire » n'a rien à voir avec l'« affaire familiale », que c'est une bataille « en toute indépendance » et demande à voir leur « stricte indépendance » reconnue. Dans une lettre au Monde, M. François-Régis Hutin, évoquant cette affaire, insiste beaucoup sur le principe de l'autonomie du journal, sur la nécessité de garantir son indépendance.

Que d'affirmations d'indépendance de part et d'autre ! Et si l'indépendance à l'égard du gaullisme était l'enjeu ? Et si le président de la Société des rédacteurs était un gaulliste (des calomniateurs vont jusqu'à dire qu'il écrit les discours et interventions d'un parlementaire de la majorité... qui a perdu son investiture de bon godillot) ?

Les gaullistes devraient pourtant se rassurer : ce n'est pas avec quelques tribunes libres et quelques éditoriaux bon teint qu'on guérit une masse de lecteurs qu'on a drogué à l'opium du béniouisme, des « moutons de Panurge », comme le disait l'un des directeurs.

Y.-C. V.



Sten Kidna présente un rapport en séance plénière

considérée comme satisfaisante. Une adhésion le jour même du congrès confirma cette évolution. Regroupant les adhérents par catégorie socio-professionnelle, le responsable montra un accroissement du pourcentage des camarades engagés dans la vie active. Examinant ensuite le taux de militantisme des adhérents, Laigle montra son importance sans égale dans les partis traditionnels, tout en insistant sur l'amélioration possible dans quelques

L'U.D.B., parti jeune, ouvert aux moins jeunes ? Ce n'est pas un slogan. Les statistiques du responsable des affaires intérieures ont révélé que 45 % des membres du parti — étudiants, ouvriers, paysans ou cadres — ont moins de 25 ans !

cas particuliers. Puis ce fut un bilan, très positif, des réunions publiques et activités des sections, seul le travail administratif interne pouvant être considéré comme nettement insuffisant. Un redémarrage de la section de Paris et la naissance de la section malouine furent annoncés. Une discussion s'ouvrit sur le problème des affaires intérieures, qui permit de souligner la grande qualité de l'engagement des militants.

Y.-C. Veillard, responsable presse, présenta ensuite son rapport sur le secteur le plus important du parti, son principal moyen de lutte, illustrant son propos de nombreux graphiques et cartes. Il souligna d'abord les progrès obtenus dans le

Pour la trésorerie, le responsable présenta, en s'aidant d'un schéma, l'organisation du parti et, après avoir distribué à tous un bilan photocopié, suggéra à la commission spécialisée un budget prévisionnel et des ressources nouvelles. Il conclut sur un symbole : l'affichette jaune « U.D.B. », petite, peu coûteuse et efficace, grâce à laquelle des centaines de milliers de lecteurs du Monde et du Nouvel observateur ont appris que « la Bretagne crève ». Après un débat constructif, les militants se séparèrent à 23 heures, tandis que le C.D. se réunissait pour le vote du quitus des membres du B.C. Trois sur quatre l'obtinrent.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Dès 8 h 30 le matin, les commissions se mirent au travail pour quatre heures, afin de définir l'action du parti pour 1967 dans les quatre grands secteurs : affaires intérieures et extérieures, presse et finances, qui englobent toute l'action d'un parti politique, discussions à la fois ardentes et approfondies, d'où sortirent les grandes lignes d'orientation de l'U.D.B.

Dès 14 heures, les rapports des commissions furent présentés et discutés en séance plénière. Sten Kidna souligna pour les affaires extérieures la nécessité de faire l'échange avec tous les journaux politiques de gauche et les syndicats, avec la presse parisienne et hexagonale en général. On proposa ensuite les grandes orientations pour les législatives. Il

Doctrine :

ENSEIGNEMENT, VIE CULTURELLE, LOISIRS

Nos lecteurs trouveront ci-dessous — avec un retard dû à l'exiguïté de notre journal et aux nécessités de l'actualité — un schéma doctrinal élaboré lors du premier congrès de l'U.D.B. (Quimper, décembre 1964) sur l'enseignement, la vie culturelle et les loisirs. Rappelons les articles 3 et 7 de la Charte de l'Union démocratique bretonne : — L'U.D.B. combat pour la défense et le développement de la personnalité bretonne sur les plans politique, social, culturel (art. 3). — L'U.D.B. affirme que la construction d'une Bretagne moderne ne saurait être dissociée de l'établissement d'une véritable culture populaire (art. 7).

Ce texte définit essentiellement des orientations, des cadres à partir desquels l'U.D.B. a déjà commencé et poursuivra son effort de réflexion.

PRÉAMBULE

Tout le domaine de l'enseignement, de la vie culturelle, des loisirs relève intégralement de la compétence des autorités bretonnes. Un service, français dans un premier temps, européen dans un second, sera néanmoins appelé à coordonner, dans le respect de leur souveraineté, l'action des différentes régions autonomes, notamment en ce qui concerne l'enseignement (structures générales, programme de certaines matières, diplômes).

I. - ENSEIGNEMENT

Le but premier de l'enseignement est de développer la personnalité de l'individu et de le préparer à devenir un membre responsable de

sa communauté locale, nationale et internationale. Seules une démocratisation et une décentralisation du système d'éducation permettra à chacun de recevoir l'instruction à laquelle il a droit. D'autre part, les jeunes Bretons ne pourront comprendre l'évolution passée de leur pays sans une étude de la langue et de la culture bretonnes qui, incluse dans un enseignement ouvert sur le monde, les aidera à mieux préparer l'avenir.

L'U.D.B. réclame :

- une université autonome (à gestion tripartite : enseignants, parents ou étudiants, administration) et neutre (dans le respect des opinions religieuses et philosophiques) ;

— l'enseignement de la langue et de la littérature bretonnes (un effort particulier sera fait en Basse-Bretagne à partir d'écoles-pilotes) et l'étude poussée dans les différents degrés de l'histoire, de la géographie, des problèmes économiques et culturels, des arts et traditions populaires ;

— la création de sections et d'établissements - pilotes destinés à expérimenter de nouvelles méthodes pédagogiques.

II. - VIE CULTURELLE, LOISIRS, SPORTS

Chaque Breton doit réellement bénéficier de tous les moyens qui lui permettront de s'épanouir et, quelle que soit son origine sociale ou géographique, doit avoir les mêmes possibilités de s'instruire, de se cultiver et de se distraire.

L'U.D.B. :

- souhaite voir les associations culturelles et sportives, les groupements de jeunes aidés et encouragés dans le respect de leur autonomie ;
- souhaite voir se multiplier les

bibliothèques, maisons de la jeunesse et de la culture, etc. ;

— réclame une amélioration sensible de l'équipement sportif ;

— réclame la création d'un service breton de radio-télévision, ainsi que le développement d'un cinéma d'expression bretonne.

III. - PATRIMOINE NATIONAL

La Bretagne possède comme tout pays des richesses naturelles et artistiques qui doivent être mises au service de la communauté et permettre à chacun de ses membres de s'instruire et de se détendre.

L'U.D.B. souhaite :

- un recensement approfondi et une mise en valeur effective de tout ce qui constitue le patrimoine breton ;
- l'ouverture, d'une part, de musées nationaux dans quelques grandes villes ; d'autre part, dans de petites villes, de musées spécialisés ou concernant les traditions et arts locaux ;
- la création de réserves naturelles pour la protection et l'étude de la faune et de la flore.

LA TRAHISON DES NOTABLES

(Suite de la page 1)

certaines organisations professionnelles se soient associés à cette opération. Manque de caractère, mauvaise conscience de n'avoir pas dénoncé à temps la dégradation de la situation et les responsabilités gouvernementales, souci de préserver des situations acquises, recherche d'avantages particuliers, peur de réactions du pouvoir, victoire de l'esprit de clocher sur l'esprit régional, c'est tout cela à la fois qui explique cette trahison des notables.

Une étape s'achève avec cet éclatement du C.E.L.I.B. Les forces populaires, syndicales, les maires des villes ouvrières, les jeunes ne peuvent plus faire confiance à ces hommes. La Bretagne ne peut même plus faire confiance à ceux qui critiquent du bout des lèvres un régime qu'ils sont prêts à rallier demain comme l'ont fait déjà certains de leurs amis, qui se réclament d'une politique libérale, d'une Europe champ de manœuvre des capitaux américains et qui par là savent bien qu'ils ne pourront résoudre les problèmes d'une région sous industrialisée, excentrée par rapport à la nouvelle Lotharingie. Lorsque les notables trahissent, c'est au peuple qu'il appartient de prendre en mains son propre avenir.

Michel PHILIPPONNEAU.

RECTIFICATIF

Deux erreurs typographiques ont modifié quelque peu le sens de deux phrases de l'article **Clergé et Bretagne** paru dans le dernier numéro du **Peuple breton** (n° 37 page 3, deuxième colonne).

1° à la 19^e ligne, lire : « ... viendra probablement réduire encore des effectifs qui tendront, à la limite, à descendre à un niveau voisin de ceux du désert français. »

2° à la 59^e ligne, lire : « Ceci suppose que les hommes d'Eglise, en Bretagne, prennent enfin conscience de la dimension bretonne des problèmes qui se posent chez nous, au lieu de les réduire à des questions purement locales, ne dépassant pas les limites d'une paroisse ou d'un doyenné, ou, à l'inverse, de les diluer dans le cadre incertain d'un "Ouest" aussi vague qu'anonyme. »

Les agriculteurs bretons et l'Ouest

• UN REFUS POSITIF

Un refus peut-il être positif ? Oui, quand il s'agit de celui opposé par les Fédérations départementales des Syndicats d'exploitants agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord à une Fédération régionale de l'Ouest (neuf départements). C'est donc en l'absence des deux principales fédérations bretonnes — par le nombre — que s'est constituée cette Fédération régionale ouestienne, groupant les trois autres départements bretons, la Sarthe, la Mayenne, le Maine-et-Loire et la Vendée. Comme devaient l'expliquer dans un communiqué les deux fédérations récalcitrantes, cette abstention était motivée par une différence dans leurs conceptions régionales. Pour le Finistère comme pour les Côtes-du-Nord, « le problème breton est spécifique et ne peut être comparé à celui du Maine-et-Loire, pas plus qu'à ceux de la Vienne, du Loiret ou de l'Indre-et-Loire : ses réalités économiques existent ». Les représentants du Finistère ajoutaient : « Nous souhaitons très vivement que l'ensemble des départements bretons puisse ainsi réaliser une structure conforme aux besoins réels de la Bretagne... Pour nous, c'est clair, sans la moindre ambiguïté, nous voulons travailler à l'échelon de la Bretagne, car ses problèmes sont particuliers. » Le communiqué commun ajoutait que « les deux fédérations confirment leur constante volonté d'étudier leurs problèmes dans le cadre breton tout en maintenant le dialogue au stade d'une plus vaste région ».

• CONTRE UN DELAYAGE PREJUDICIALE

Ce choix, qui est aussi celui de l'U.D.B., nous voudrions voir les autres fédérations bretonnes le faire également, et perdre des complexes qui leur sont finalement préjudiciables.

L'Ouest, c'est la Mayenne, ses cinquante habitants au kilomètre carré, sa majorité de grandes exploitations, sa noblesse active ; ou la Sarthe et ses riches terroirs du Bassin parisien, ses très grandes exploitations, l'influence de Paris, tout proche (200 km) ; au total, un ensemble hétérogène, inconsistant. La Bretagne, c'est ses

quatre-vingt-cinq habitants au kilomètre carré, une majorité écrasante de petits exploitants, d'agriculteurs dynamiques qui cherchent dans l'agriculture de groupe et les formules coopératives, les moyens d'échapper à l'intégration capitaliste. L'Ouest non breton, c'est une population active qui doit augmenter de 3,5 %, d'après les perspectives gaullistes, alors que la Bretagne, c'est pendant la même période, une diminution de 4 % de la population active.

• UNE ERREUR A REPARER

A l'heure où la rencontre socialiste de Saint-Brieuc a montré à des milieux jusque-là fort peu instruits des problèmes régionaux, le danger de diluer le problème breton dans ceux de l'Ouest (et vice-versa), l'exactitude de l'analyse bretonne des agriculteurs des Côtes-du-Nord et du Finistère apparaît clairement. Les fédérations des trois autres départements devraient corriger au plus vite leur erreur, créer une « Fédération bretonne des Syndicats d'exploitants agricoles », sous peine d'être les premières victimes de leur analyse inexacte.

Les responsables syndicaux de l'agriculture, dont les troupes ont montré concrètement leur mécontentement à Morlaix, l'ont bien compris en posant nettement leurs problèmes sur le plan breton : « Nous ne luttons pas seulement pour le service de l'agriculture, c'est l'avenir de la Bretagne qui est en jeu. Si nous admettions la disparition de l'agriculture, d'autres productions suivraient... » déclarait J. Hemery, secrétaire du Syndicat avicole. Une telle prise de conscience doit devenir celle de tous les responsables bretons, de tous les travailleurs.

A mal poser les problèmes, on perd toute chance de les résoudre, en agriculture comme en politique.

Jean-Jacques MONNIER.

LIBRAIRIE

"Brentano's"

Tous les livres français et étrangers

7, quai Chateaubriand - RENNES

Tél. 40.70.32

LE DÉPART D'UN VIEUX SERVITEUR

(Suite de la page 1)

retrouve l'amiral à toutes les régates, et à toutes les réceptions, la parole aimable à la bouche.

Bref, une belle opération pour l'état-major U.N.R., une circonscription qui semblait irrémédiablement perdue est peut-être récupérée. Il ne reste plus qu'à faire l'habituel chantage. Baumel et Murette n'ont pas perdu de temps : « Brest peut devenir un port pétrolier important grâce aux efforts des élus de la majorité. Il importe, pour que ces efforts aboutissent, que le futur député de Brest appartienne à cette majorité. L'amiral Drogou, homme de la mer, est particulièrement qualifié pour mener à bien cette tâche. »

Brestoïis, si vous votez mal, vous n'aurez pas votre port pétrolier ; si vous votez bien, vous l'aurez peut-être.

C'est clair.

J. G.

AVICULTURE

« Le Peuple Breton » avait, dès 1964 à propos de l'affaire Le Meliner (n° 10 et n° 11), souligné que l'aviculture bretonne qui tenait une part prédominante dans la production française était appelée à rétrograder.

Sous la pression de certains trusts (comme Duquesne-Purina même si, pour répondre aux demandes du syndicat agricole, on faisait mine d'imposer certaines limites à leur développement et surtout en conformité avec sa politique économique générale, le gouvernement français admettait de « casser » l'aviculture bretonne, de favoriser le développement des régions productrices proches des « grands centres industriels ».

Cette attitude a eu pour conséquence au plan européen qu'au moment où le gouvernement hollandais favorisait son aviculture pendant la période provisoire d'application dans le but d'éliminer le seul concurrent valable des Pays-Bas, la Bretagne, le gouvernement français était plein de mollesse. Après Quimper et les incidents de Morlaix et la perspective des prochaines élections l'ont amené à prendre quelques mesures : organisation d'une commission de la profession achats de poulets par l'armée ; le ministre des Armées, Messmer, candidat dans la circonscription morbihannaise de Lorient insistait récemment beaucoup sur le « bon prix » (4,50 F), d'un prochain achat de 2 000 tonnes.

Mais les producteurs ne se contenteront pas de promesses ; ils exigent des garanties.

La crise de l'aviculture bretonne a déjà réduit des centaines de travailleurs au chômage (licenciements dans les abattoirs et fabriques d'aliments) ; à l'autre bout du circuit l'ensemble des producteurs est maintenant sous la menace d'un étouffement de l'aviculture bretonne qui fait vivre ou aide à faire vivre des milliers de familles.

LES BANQUES DE TRAVAIL

Poursuivant notre enquête sur l'agriculture de groupe en Bretagne (1), nous consacrons maintenant une étude à une forme d'entraide particulièrement originale : la banque de travail. Il s'agit d'une formule toute récente, apparue en Bretagne vers 1962, mais qui s'est développée très rapidement : on compte déjà près de soixante-quinze expériences de ce genre dans l'ensemble des cinq départements.

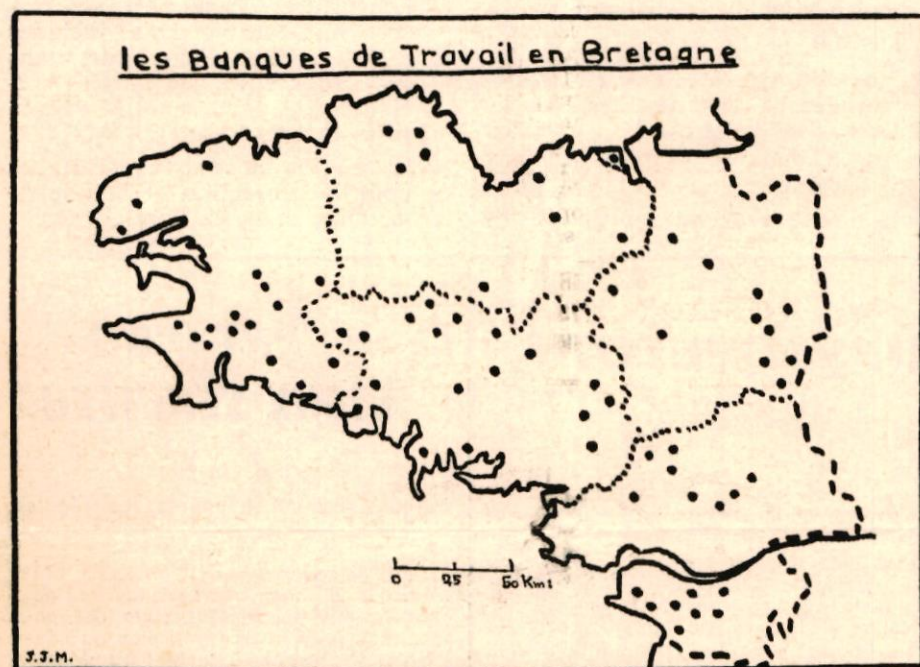
I. - LA BANQUE DE TRAVAIL

La C.U.M.A. (2) permet l'utilisation en commun des machines acquises par la coopérative, c'est-à-dire un matériel réduit et spécialisé comme la moissonneuse-batteuse ou l'ensileuse. On a également cherché à assurer le plein emploi du matériel individuel par la création de « banques de travail », qui permettent d'organiser et de comptabiliser l'entraide dans le cadre d'un groupe d'agriculteurs. Ce système permet de rendre du travail en échange d'une machine grâce à un barème d'équivalence

général du groupe sur les plans humain et technique, la fin de l'isolement de l'agriculteur, et surtout la sécurité pour chaque membre de l'équipe : accident, maladie, départ du fils au service militaire n'empêchent plus les travaux d'être faits.

III. - DES DIFFICULTÉS DANS LA RÉALISATION

Malgré la simplicité apparente du système, il pose cependant des problèmes d'organisation, notamment dans l'établissement des barèmes d'équivalence. Il s'agit en effet de trouver un juste rapport entre l'Homme et la Machine, afin que les petits agriculteurs ne disposant pas d'un matériel abondant ne soient pas exploités par les paysans suréquipés. Pour prévenir cet asservissement, il faut éviter les grandes disparités d'équipement entre les différents membres du groupe : les petits exploitants pauvres sont donc peu concernés par le système.



entre les divers échanges en matériel ou en main-d'œuvre. On a choisi comme unité de base l'heure de travail d'un homme (3) sans outil ; à chaque machine est affecté un coefficient qui tient compte de son prix de revient. Ainsi le coût de fonctionnement d'un tracteur de 30-40 ch sera estimé à trois unités/heure, celui d'une herse à une unité par hectare, etc.

Pour l'enregistrement des services, chaque adhérent dispose de deux carnets à souche, style « carnet de chèques », correspondant à deux comptes, l'un « créditeur », l'autre « débiteur ». Quant à la banque, elle coordonne les travaux selon les demandes et les offres qui lui sont adressées. Tous les règlements se font en fin d'année par l'intermédiaire de la banque

II. - UNE SOLUTION INTÉRESSANTE

— Sur le plan financier, cette formule réduit largement les échanges d'argent.

— Sur le plan économique, elle assure le plein emploi du matériel du groupe, notamment celui des exploitations suréquipées, le plein emploi de la main-d'œuvre, ce qui permet la rationalisation de l'équipement, la revente du matériel superflu. En Bretagne, c'est le plus souvent la C.U.M.A., antérieure, qui a fait prendre conscience que l'on pouvait mettre en commun non seulement le matériel collectif, mais aussi le matériel individuel, et surtout le travail. Parti de l'utilisation d'un matériel en commun, on en arrive à la généralisation du travail en commun par la multiplication des possibilités d'entraide, celle-ci étant devenue multilatérale, systématique et structurée. L'Agriculteur ne propose plus son aide à tel voisin, mais au groupe entier, c'est-à-dire à ceux qui en ont besoin à ce moment.

— Sur le plan humain, la banque de travail permet donc un développement du sens collectif, de fructueux échanges d'idées et d'expériences : d'où un progrès

IV. - IMPORTANCE DES BANQUES DE TRAVAIL DANS L'AGRICULTURE BRETONNE

Ce système est beaucoup plus répandu que ne le montre la carte. De nombreuses C.U.M.A., beaucoup de C.E.T.A. (4), fonctionnent aussi en banques de travail. Ainsi, outre les seize banques de travail officiellement constituées en Loire-Atlantique, cent quarante équipes d'ensilage du département fonctionnent en banque de travail spécialisées. On assiste donc à un essor considérable de cette formule originale qui permet aux agriculteurs de passer de l'entraide bénévole occasionnelle à l'entraide organisée et permanente.

Préparée par la C.U.M.A., la banque de travail crée un nouvel état d'esprit, qui peut aboutir au groupement d'exploitations, idée révolutionnaire qui fait pourtant son chemin.

J.-J. MONNIER.

(1) Voir P. B. n° 30 : « pour les agriculteurs bretons, un impératif : s'unir pour rester libres. » N° 31 : « Les CUMA en Bretagne : nécessaires mais insuffisantes. »

(2) Coopérative d'utilisation du matériel agricole.

(3) Généralement évaluée à 3,00 F ou 3,50 F.

(4) Centre d'Etude des techniques agricoles.

BIBLIOGRAPHIE :

C. Canevet : « Les banques de travail en Bretagne », in *Bretagne-Dimanche*, du 21 août 1966.

Bassoulet et Le Marchand : « Banques de Travail », documents CEEAG, Rennes.

Prochain article :

REVOLUTION DANS LES CAMPAGNES BRETONNES : LES GROUPEMENTS AGRICOLES D'EXPLOITATION EN COMMUN

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



COTES-DU-NORD. — UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE.

Pudiquement intitulée "l'héritage littéraire régional", une intéressante exposition vient de s'ouvrir au Centre culturel de Saint-Brieuc, sur les écrivains bretons, depuis l'origine jusqu'à l'époque d'entre les deux guerres. Rassemblée par MM. Gallabu et Bars respectivement adjoint aux affaires culturelles et conseiller municipal dans la municipalité de Saint-Brieuc, la documentation évoque les noms de tous ceux qui ont eu un nom dans la littérature française, d'Abelard à Jules Verne, en passant par Chateaubriand, Lamennais et Renan : rappel trop fréquent, trop banal pour présenter un réel intérêt. Mais sont rappelés aussi une grande partie de ceux qui ont mis à l'honneur la littérature bretonne jusqu'à Tanguy Malmanche, non sans rappeler l'existence et l'œuvre de Théodore Hersart de La Villemarqué.

Ainsi, pendant six semaines, les habitants de la région briochine pourront se familiariser avec des hommes de lettres, une littérature que l'enseignement officiel s'est bien gardé de leur faire connaître. Souhaitons que beaucoup d'autres municipalités bretonnes s'orientent dans cette voie. Et puisque rares sont les villes à posséder un centre culturel, pourquoi n'utiliseraient-elles pas la documentation rassemblée à Saint-Brieuc ?

En tout cas, c'est une municipalité de gauche qui a lancé le mouvement. Est-ce un signe des temps ?

FINISTÈRE. — Plusieurs mois après la rentrée — Tout-s'est-bien-passé — de Fouchet, de nombreux faits continuent de démentir l'optimisme du ministre. L'équipement du C.E.S. du Porzou, en Concarneau (voir le n° 36 du "Peuple breton") n'est toujours pas terminé : il manque du matériel nécessaire à l'enseignement collectif. Les parents d'élèves se sont réunis pour protester contre cet inadmissible état de choses et ont décidé le principe d'une grève.

Constatant qu'aucun moyen d'orientation n'existe dans l'enseignement que leurs enfants suivent et pour protester contre la menace d'expulsion dont est l'objet le collège d'enseignement technique du Bouguen à Brest au profit d'un institut universitaire de technologie, l'Association des parents d'élèves a réagi en déclenchant une grève scolaire. Sous la dictée d'un inspecteur général, le directeur a adressé la lettre suivante à tous les parents :

« Le directeur fait connaître aux familles

qu'il a reçu l'ordre de les avertir que les boursiers étant en quelque sorte engagés par contrat vis-à-vis de l'Etat, une grève scolaire constitue une entorse grave à ce contrat. Il invite donc les familles à réfléchir. Un appel nominatif sera effectué par un inspecteur de l'Education nationale. »

En réponse à ce chantage inqualifiable et à cet appel disciplinaire, la grève fut observée à plus de 80 % et une manifestation eut lieu sur la voie publique. Nous sommes toujours sous l'empire autoritaire !

ILLE-ET-VILAINE. — Alors que les manifestations de Quimper puis de Morlaix montraient la gravité de la situation de l'agriculture bretonne, l'abattoir de volailles SOBRAVIC fermait ses portes à Montreuil-sur-Ille et licenciait son personnel, suivant de quelques mois la fermeture de l'usine de fabrication d'aliments du bétail SONORAL dans cette même commune (dont nous avons parlé à l'époque). Les responsables du trust américain CARGYL avaient pourtant alors affirmé que l'abattoir resterait ouvert... Les 40 nouveaux licenciés ne pourront sans doute pas se reclasser à Quintin où CARGYL concentre — pour combien de temps encore ? — ses activités.

LOIRE-ATLANTIQUE. — La situation de l'emploi ne s'est pas améliorée dans ce département et, comme dans le Finistère, l'optimisme de Fouchet est mis à mal par la réalité. Le Comité départemental d'action laïque a organisé, dans le courant du mois de décembre, une grève demandant le respect de la laïcité, une réforme démocratique de l'enseignement, l'attribution de crédits suffisants. Cette grève a été suivie par les enseignants dans le secondaire à 40 % et dans le primaire à 90 %.

MOR-BIHAN. — Les maires du Mor-Bihan, réunis en assemblée générale, ont dénoncé le report des charges de l'Etat sur les collectivités locales ; ils ont aussi examiné la grave situation économique de ce département, mais on doute, pour la majorité d'entre eux, qu'ils tirent les conséquences de la politique économique et sociale du national-gaullisme lors des prochaines élections législatives, là où pourtant se présentent notamment Marcellin, actuel ministre de l'Industrie, et Messmer, ministre des Armées. Ce dernier devra expliquer aux pêcheurs lorientais pourquoi, alors que le coût de la vie a augmenté, le prix moyen du kilo du produit de leur travail est en nette régression. Encore un des effets de la politique sociale de la V^e République.

MIROITERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures

TY BOS — QUIMPER — Tél. : 6-47 et 37-47

ÉDITO (Suite de la page 2)

le dit établissement — il feint de considérer que jusqu'ici le climat social était de « compréhension mutuelle » ? M. Fréville dans son « cri d'alarme » aurait bien fait d'avoir au moins la fermeté de son évêque, Mgr Gouyon qui dans son message de vœux à la télévision et surtout dans sa déclaration publiée dans Ouest-France a affirmé nettement son soutien aux travailleurs dans leur lutte pour la défense des libertés syndicales. Pourquoi s'étonner ? M. Fréville et M. Bercot, P.D.G. de Citroën, se retrouvent à la C.O.D.E.R. de Bretagne, assemblée de notables, d'ailleurs sans pouvoir, pratiquement sans représentation ouvrière.

Au problème de la Bretagne, « colonie à l'européenne », il n'y a pas de solutions partielles. Le système économique, la volonté du gouvernement bonapartiste et centraliste de la V^e, la complicité des notables, tout est lié. Nous ne pouvons qu'évoquer ici la crise de l'agriculture bretonne, victime là encore du gouvernement et même si la commission réclamée par les aviculteurs bretons est mise en place actuellement, on peut se montrer sceptique sur les chances qu'à ce secteur de rester une des productions fortes de l'agriculture bretonne. M. Pompidou n'avait-il pas dit que les industries d'aliments et les centres de production avicole devraient se déplacer se déplacer vers les grandes zones de consommation !

La solution doit être globale : s'attaquer aux racines du mal, changer les structures de l'économie, mais aussi de l'organisation politique. La véritable démocratie économique et politique doit naître au niveau des communautés naturelles que sont la Bretagne, le pays Basque, la Catalogne, qui sont prêtes à jouer le rôle de pilote, d'exemple pour les régions françaises et européennes, s'exercer dans une assemblée élue démocratiquement, dans un conseil économique où les travailleurs seraient majoritaires (comme ils le sont dans la population), ayant des pouvoirs de décision.

